



ÉDITO



MOT DU PRÉSIDENT

Après plus de 18 mois d'élaboration, le nouveau programme pluriannuel d'activité de la SAFER (PPAS) Bourgogne Franche-Comté pour la période 2022-2028 a été approuvé par M. le préfet de région en date du 22 juin 2022.

Issu d'une participation active et importante des partenaires de la SAFER, de ses tutelles (D.R.A.A.F. et D.R.F.I.P.), des membres de son bureau et de son Conseil d'administration, des comités techniques départementaux, et enfin de l'ensemble du personnel, ce document fixe le cap de notre société pour les années à venir.

Les actions en lien avec les collectivités territoriales se déclinent autour des quatre missions d'intérêt général : agricole et forestière, environnementale, développement durable des territoires ruraux et transparence du marché foncier.

Les questions autour de l'alimentation, et donc de la production agricole, sont de plus en plus présentes dans les territoires, notamment au travers des projets alimentaires territoriaux. Le foncier est un axe de réflexion majeur dans ces démarches, mais un sujet délicat à appréhender ; la SAFER est aux côtés des acteurs locaux pour les aider à mieux comprendre cette thématique : faire le point sur mon territoire, mettre en place des actions de veille, d'animation foncière...

N'hésitez pas à suivre le lien pour découvrir plus en détail ce nouveau PPAS !

Jean-Luc DESBROSSES

Président SAFER Bourgogne-Franche-Comté



[LIEN VERS LE PPAS]

CC PUISAYE FORTERRE

La SAFER va apporter son expertise dans le cadre des travaux sur les dynamiques foncières

TERRITOIRE DE BELFORT

La SAFER participe aux travaux du groupe d'échanges techniques sur le FONCIER AGRICOLE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

La SAFER participe aux travaux du groupe foncier spécifique aux questions relatives à la recherche de foncier pour l'installation de projets diversifiés (maraîchage, ...).

PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS

La Safer a organisé conjointement avec le pays et la Chambre d'Agriculture de la Nièvre en mai 2022, une journée « Le PAT, une réussite pour le territoire »

CC DU CLUNISOIS

La SAFER participe régulièrement au comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial du Clunisois et aux réflexions autour du foncier

CC ARBOIS POLIGNY SALINS CŒUR DE JURA

Voir article page suivante

À SAVOIR

La SAFER BFC accueille Laurine KREISS au sein du service Collectivités Environnement. Elle sera présente pendant une année en alternance dans le cadre de sa dernière année de formation d'Ingénieur à l'Institut Agro Dijon.

Laurine est notamment chargée de suivre les projet PAT sur le territoire, en lien avec les équipes de la Safer dans les départements.

CONTACT : l.kreiss@saferbfc.com / 03 80 78 99 79



LA SAFER

LA SAFER ACCOMPAGNE DES PROJETS RURAUX DIVERSIFIES, ATYPIQUES

EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARBOIS, POLIGNY, SALINS CŒUR DU JURA (CC APS)

LE TERRITOIRE :

66 communes – 600 km²

2 filières fortes et dynamiques sur un même territoire

Une cohabitation foncière concurrentielle

- > **Elevage, lait (AOP Comté)**
- > **Viticulture**



Audrey N'DIAYE
Cheffe de projet agricole
et alimentaire CC APS



Bernard LAUBIER
Maire de Pont d'Hery
Vice-Président à la CCAPS

Après avoir réalisé un diagnostic territorial durant l'été 2020, sous le pilotage de la Chambre d'Agriculture, nous avons mis en place une démarche réunissant divers partenaires visant à faire émerger des projets agricoles diversifiés. La Safer est particulièrement active et engagée dans cette démarche.

Nous sommes conscients que tous les terrains ne sont pas favorables au maraichage par exemple, et nous concentrons donc nos actions foncières sur un secteur identifié. Si dans un premier temps nous avons tenté une approche en direct des propriétaires et exploitants présents sur le site, nous nous sommes vite rendu compte qu'il est préférable de confier ces démarches à la Safer dont c'est le métier !

Un dossier d'installation en diversification est par ailleurs en cours. La porteuse de projet a besoin du soutien à la fois de structures telles que la Safer pour la rassurer, et de la collectivité pour l'aider à s'implanter localement. Nous l'avons par exemple accompagné dans l'analyse de la gestion de ses déchets. Et elle a été conviée sur le stand de la collectivité avec d'autres producteurs locaux lors d'un marché cet automne.



Fabien PANNAUX
Conseiller foncier
Safer du secteur

Notre activité est très dynamique sur ce territoire (une quarantaine d'opérations depuis 2018) mais elle est quasi-exclusivement orientée vers les 2 grandes filières.

Nous avons signé en novembre 2020 une convention (veille foncière, animation, négociation) avec la communauté de commune, qui s'inscrit dans un partenariat plus large pour l'accompagnement de projets agricoles sur ce territoire.

Les élus sont conscients du contexte et n'attendent pas de la Safer que tout le foncier du secteur s'oriente vers des projets portés par le PAT. Le travail de terrain et les échanges d'informations avec la Cheffe de projet agricole et alimentaire sont essentiels.

Un dossier d'installation en diversification est cours (vente de 18 hectares avec bâti pour une production en ovin lait avec transformation) ; le projet a été validé par nos instances, la vente a été signée il y a quelques semaines !



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

L'INFO EN +

TRANSMISSION PAR LES SAFER AUX MAIRES DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER PORTANT SUR DES BIENS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LEURS COMMUNES

Pour répondre à la mission de transparence des marchés confié par le législateur aux Safer, ces dernières s'appuient sur l'ensemble des notifications de projets de vente que les notaires sont tenus de leur adresser conformément à l'article L141-1-1 du CRPM.

Jusqu'à présent, dans le cadre de la circulaire DGFAR/SDEA/C2007-5008 du 13 février 2007, relative à la transmission par les SAFER aux maires des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) portant sur des biens situés sur le territoire de leurs communes, la Safer Bourgogne Franche-Comté réalisait une diffusion de ces données par mail, trimestriellement.

Une automatisation du processus de diffusion sera mise en œuvre avant la fin de l'année 2022. Ainsi, les informations diffusables d'une DIA reçue au cours d'un trimestre seront automatiquement diffusées par mail à la (aux) commune(s) concernée(s) au plus tard avant l'expiration du trimestre suivant.

Par ailleurs, la Safer a développé un outil de veille foncière, VIGIFONCIER, qui permet aux collectivités abonnées de recevoir les informations en temps réel avec une cartographie.

Digifoncier
Bourgogne Franche-Comté

 **safer**
Bourgogne Franche-Comté

SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

CÔTE D'OR - 03.80.78.99.89 - sd21@saferbfc.com

DOUBS / TERRITOIRE DE BELFORT - 03.81.25.07.40 - sd25@saferbfc.com

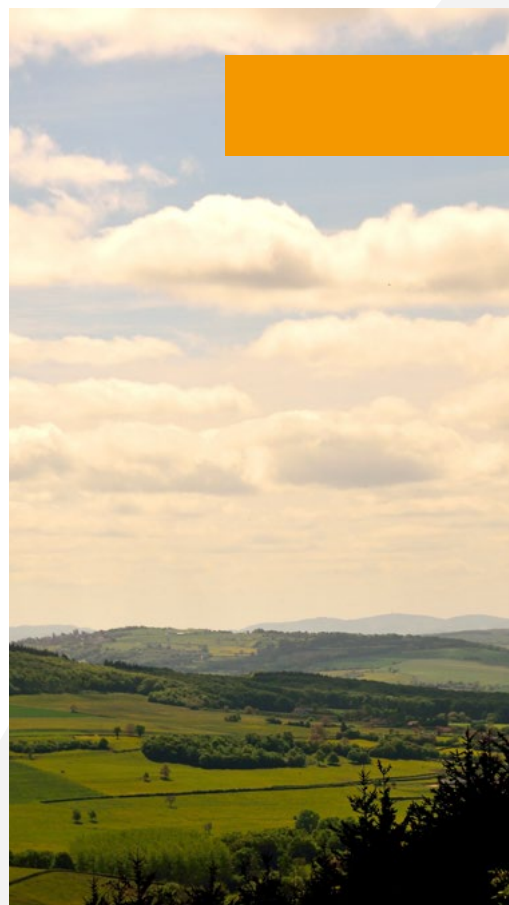
JURA - 03.84.79.16.99 - sd39@saferbfc.com

NIEVRE - 03.86.21.40.00 - sd58@saferbfc.com

HAUTE-SAÔNE - 03.84.77.14.10 - sd70@saferbfc.com

SAÔNE-ET-LOIRE - 03.85.29.55.40 - sd71@saferbfc.com

YONNE - 03.86.46.99.74 - sd89@saferbfc.com



SIÈGE SOCIAL

11 rue François Mitterrand - 21 850 Saint-Apollinaire

✉ safer@saferbfc.com - ☎ 03 80 78 99 68

SERVICE COLLECTIVITÉS ENVIRONNEMENT

✉ sce@saferbfc.com - ☎ 03 80 78 99 81



WWW.SAFERBFC.COM - WWW.VIGIFONCIER.FR